prêchaient auparavant leurs idées, restant indifférents à notre malheur. Je donne en conséquence, à tous nos camarades le conseil de repousser les prédications qu'on leur ferait et qui ne seraient pas justes et raisonnables.

» Pour pouvoir apprécier ces dernières, ils doivent être honorables et travailleurs avec foi en Dieu et dans notre religion, qui recommande la fraternité envers tous les hommes. »

UN JEUNE ESCROC

Amiens, 1er mars. — Alphonse Patte, âgé de quatorze ans et demi, après avoir été employé pendant quelque temps chez M. Momy, négociant de notre ville, avait été chassé.

Une fois sorti de cette maison, il profita sans plus tarder du crédit de son ancien patron à la banque Samson pour y réclamer un carnet de chèques en son nom. Ceci se passait au mois de juillet dernier.

Alphonse Patte, qui se faisait passer pour le vicomte de Noirtal dans certains établissements interlopes, ne manquait pas, une fois par semaine, de signer un faux chèque et d'aller à la banque Samson encaisser en moyenne 2,000 francs.

En six mois, il n'a pas touché ainsi moins de 54.000 francs qu'il a dépensés avec une facilité extraordinaire dans divers établissements, dont l'un a été fermé il y a deux mois et dont le propriétaire a été écroué à la prison des « Chapeaux » pour excitation de mineur à la débauche.

Patte, qui avait passé la frontière et s'était réfugié à Bruxelles, a été extradé et ramené ce matin ici par la gendarmerie. A la descente du train, ce jeune escroc avait le sourire aux lèvres. Cette affaire aura un grand retentissement dans toute la contrée. Elle fait ressortir l'incurie de notre police locale, qui a eu connaissance de toutes les frasques de ce jeune galopin de quatorze ans et demi, menant une vie de bâton de chaise à travers la ville.

La police ne s'est occupée de procéder à son arrestation que le lendemain de sa fuite.

NOUVELLES DU JOUR

L'attentat contre l'hôtel de la princesse de Sagan a Paris

Paris, 1er mars. — Deux anarchistes arrêtés à la suite de l'attentat à la dynamite contre l'hôtel de la princesse de Sagan ont été relaxés, l'enquête n'ayant pas établi leur participation à cet attentat.

Réunion du conseil des ministres

Paris, 1er mars. — Les ministres se sont réunis à l'Elysée. La séance a été courte. Les membres ont indiqué à M. Carnot le sens de la déclaration qui sera lue jeudi aux Chambres. Un nouveau conseil sera tenu jeudi matin à l'Elysée pour en arrêter les termes définitifs.

Un déraillement à Villeneuve

Montpellier, 1er mars. — Déraillement ce matin à Villeneuve, près Montpellier, par la rupture d'un essieu de la machine d'un train de marchandises. La machine a été jetée sur le talus et les deux premiers wagons brisés. Il n'y a pas d'accident de personnes.

La grève des mineurs en Angleterre

Londres, 1er mars. — On croit que le nombre des grévistes qui se mettront en grève le 12 mars ne sera que de 300,000. Certaines mines au lieu de se mettre complètement en grève, travailleront seulement cinq jours par semaine pendant une ou deux semaines.

Plusieurs établissements métallurgiques ont prévenu leurs ouvriers que si les mineurs maintenaient la cessation du travail, les uns pendant plus d'une semaine, les autres pendant plus de deux, le travail cesserait et ils seraient renvoyés jusqu'au moment où le travail reprendrait dans les mines.

La dynamite en Espagne

Madrid, 1er mars. — A Cordoue, un sergent de ville a trouvé dans la rue deux pétards grossièrement faits. Il a pu en éteindre la mèche, empêchant ainsi une explosion.

Arrestation d'anarchistes à Barcelone

Barcelone, 1er mars. — La police de Barcelone, avisée que quelques anarchistes préparaient un attentat, a procédé à l'arrestation des principaux chefs du parti.

Paris, 1er mars. — Au sujet de l'arrestation d'anarchistes à Barcelone, le *Gaulois* reçoit la dépêche suivante :

« Madrid, 1er mars. — La police de Barcelone vient de découvrir les trames d'un complot tendant à faire sauter le consulat allemand.

» Trois Français seraient arrêtés, dit-on ».

La crise ministérielle en Grèce

Athènes, 1er mars. — En réponse à une invitation du roi ordonnant à ses ministres de donner leur démission, le conseil des ministres a adressé au roi une lettre dans laquelle il est dit que le ministère, conservant la majorité, ne peut point démissionner, mais que le roi faisant usage des droits que lui confère la constitution peut révoquer les ministres.

Par conséquent, le roi peut révoquer les ministres qui ne donneraient pas leur démission. M. Trikoupis, mandé chez le roi, a été ce matin conférer avec lui. Une vive émotion règne dans la ville. Le conseil des ministres a résolu de porter la question devant la Chambre.

Athènes, 1er mars. — M. Courdouriotis, grand-maréchal de la Cour, a été mandé par le Roi. On pense qu'il sera chargé de former un nouveau Cabinet. M. Tricoupis aurait refusé la mission qui lui était offerte et aurait conseillé la formation d'un ministère intérimaire.

Athènes, 1er mars. — M. Constantopoulos, un des leaders du tiers parti, formera le nouveau cabinet qui prêtera serment aujourd'hui.

Cette solution paraît devoir être plus favorablement accueillie que toute autre.

Athènes, 1er mars. — La Chambre a tenu une réunion à laquelle assistaient seulement les députés dé lyannistes. Leur nombre était assez grand pour atteindre le quorum.

M. Delyannis fournit les explications qui lui étaient demandées sur la crise ; puis il a demandé un vote de confiance que la chambre a aussitôt émis. La crise n'est pas encore résolue.

Athènes, 1er mars. — Après le vote, la Chambre s'est ajournée jusqu'à la fin de la crise.

Une foule nombreuse a suivi M. Delyannis à sa sortie de la Chambre jusque chez lui.

M. Delyannis a paru au balcon et prononcé un discours. « Le peuple, a-t-il dit, m'a honoré deux fois d'une confiance illimitée, je n'abandonnerai point mon poste, comptant toujours sur sa confiance et son appui. »

Une contre-manifestation a eu lieu devant la maison de M. Tricoupis qui n'a pas fait d'allocution. Il semble se réserver au cas où M. Constantopoulos ne formerait pas le ministère.

Les ministres persistent dans leur refus de donner leur démission.

Athènes, 1er mars. — Les manifestations et les contre-manifestations ont continué toute la journée : tandis que le roi était acclamé devant son palais, M. Delyannis l'était devant la Chambre des députés.

La cavalerie et la gendarmerie ont gardé le palais du roi.

Athènes, 1er mars. — Le Cabinet a pu être constitué. M. Constantopoulos, président du conseil a pris la justice et provisoirement les finances ; M. Philaretos, l'intérieur et provisoirement les affaires étrangères ; M. Papamicholopoulos, les cultes et l'instruction publique ; M. Sakhouris, la marine ; M. Mastrapas, la guerre.

La droite constitutionnelle

Paris, 1er mars. — Nous avons dit que les députés membres de la droite constitutionnelle avaient signé le texte d'une déclaration politique dont nous avons fait connaître le sens. Voici les noms de la majeure partie des signataires de ce document.

MM. Pasquier et Caffarelli (Aisne); de Mortety (Aveyron); Paulmier (Calvados); prince d'Arenberg et de Mousaulnin (Cher); Olry (Eure) ; Piou (Haute-Garonne); Muller (Indre-et-Loire); Loreau (Loiret); Grousset (Lozère); Bourlon de Rouvre (Haute-Marne); Jaluzot (Nièvre);

MM. Le Gavrian, Dejardin-Verkinder, Thellier de Poncheville, Renard et le général de Frescheville (Nord); Tailliandier (Pas-de-Calais) ; Mège et de Bar (Puy-de-Dome); Feraud (Hautes-Pyrénées); Besançon (Haute-Saône); Galpin (Sarthe); de Montfort (Seine-Inférieure); Brinoard, Hély d'Oissel et Haussmann (Seine-et-Oise); Dupuytren (Vienne).

Une protestation contre la loi scolaire en Allemagne

Berlin, 1er mars. — Cinquante-trois professeurs de l'Université de Breslau ont adressé une pétition au Landstag pour protester contre la loi scolaire.

Les drames de la mer

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 1er mars. — Les équipages de plusieurs bâteaux pêcheurs qui manquaient sont arrivés aux différents ports de la baie de la Trinité. Tous sont dans un état de prostation complète et beaucoup ont les membres gelés. On espère maintenant que le nombre des morts ne dépassera pas quarante.

Une réunion anarchiste à Berlin

Berlin, 1er mars. — Hier, pour la première fois, a eu lieu une réunion publique anarchiste à Berlin. Cinq cents personne environ y assistaient. Des discours très violents ont été prononcés.

« La guerre en Europe » Une étrange combinaison

Genève, 1er mars. — Sous ce titre « La guerre en Europe », M. Tallichet vient de publier dans la *Bibliothèque universelle*, de Lausanne, un article dans lequel il préconise un arrangement international suivant lequel, en échange de ses prétentions sur l'Egypte, la France recevrait le Maroc et obtiendrait ainsi l'appui de l'Angleterre.

L'Allemagne retrocéderait l'Alsace-Lorraine à la France et prendrait le Congo français. L'Espagne recouvrerait Gibraltar.

L'auteur de cette étrange combinaison profite de l'occasion pour ajouter qu'elle ne pourrait aboutir que si la France renonçait à son régime douanier qu'il qualifie de désastreux et de dangereux pour la paix européenne.

Les grévistes verriers

Privas, 1er mars. — En exécution du jugement leur enjoignant de quitter les locaux de la compagnie dans les dix jours, les verriers grévistes de la Bâgude ont été expulsés ce matin *manu militari*. L'affaire vient demain en appel devant le tribunal de Privas.

La réforme de la musique sacrée

Rome, 1er mars. — Léon XIII fait adresser une circulaire aux meilleurs compositeurs de musique d'Europe et d'Amérique pour demander leur avis sur une réforme sérieuse qu'il voudrait voir introduire dans la musique sacrée qu'il trouve trop gaie, trop théâtrale. On a déjà expédié cinquante circulaires.

Les projets des anarchistes à Paris

Paris, 1er mars. — D'après quelques rumeurs qui nous parviennent, et qui prennent quelque consistance, les anarchistes songeraient à frapper un grand coup.

Ils ne s'en tiendraient plus aux tentatives aussi inutiles qu'isolées comme celle de l'hôtel de Trévise ou de celui de la princesse de Sagan.

Une sérieuse agitation se manifeste dans leurs comités : la grande majorité des adhérents s'est prononcée contre toute tentative violente qu'ils jugent sans effet sérieux. Mais beaucoup d'anarchistes estiment, au contraire que le moment est venu d'agir et d'utiliser les provisions de dynamite qu'ils possèdent réellement.

Cette fois, les attentats seraient dirigés contre des établissements publics ; une mairie, par exemple, serait le premier objectif des compagnons.

Déjà les anarchistes sont strictement surveillés; aujourd'hui, aux alentours de la Bourse, des groupes d'individus à mine patibulaire ont éveillé l'attention des agents qui ne les ont pas perdu un instant de vue.

On a fait, entre l'agitation anarchiste et la situation politique un rapprochement inexact.

Nous croyons plutôt qu'il faut voir là l'effet d'un mot d'ordre qui se répand comme une traînée de poudre de Xérès à Berlin en passant par Paris.

La dynamite à Lyon

Lyon, 1er mars. — Un enfant de quinze ans, dont les parents habitent Amplepuis, avait reçu un étui que lui remettait un autre enfant nommé Desphilibert. En voulant savoir ce que contenait l'étui, une explosion vint à se produire et l'enfant fut brûlé grièvement. L'étui qui contenait de la dynamite était, d'après Desphilibert, tombé de la poche d'un inconnu. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Le carnaval à Paris

Paris, 1er mars. — Carnaval est mort aujourd'hui pour la mil huit cent quatre-vint-douzième fois, sans amener la résurrection depuis si longtemps attendue, des cavalcades pittoresques d'antan.

Malgré un temps gris, humide, brumeux, une foule considérable s'était massée sur les boulevards en attendant les masques; les badauds, pour tuer le temps, s'interpellent joyeusement d'un trottoir à l'autre, saluant de bruyantes plaisanteries le passage des personnes travesties.

Quelques loustics de barrières, ont cru devoir se dissimuler sous des froc de moines, des soutanes d'évêques, quelques-uns accompagnés de rôdeuses costumées en religieuses.

Ajoutons que ces individus en ont été pour leurs frais d'imaginations ; les rieurs n'ont pas été de leur côté.

Mort de Mgr Jacquenet évêque d'Amiens

Amiens, 1er mars. — Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens, est mort ce matin à 6 heures. M. Jean-Baptiste Siman Jacquenet, né à Bonnevaux (Doubs) le 3 avril 1816, fut nommé évêque de Cap par décret du 13 janvier 1884, et transféré à l'évêché d'Amiens le 10 novembre 1883 en remplacement de Mgr Guilbert, nommé archevêque de Bordeaux.

Un discours de Léon XIII

Rome, 1er mars. — A l'occasion du double anniversaire de sa naissance et de son couronnement le Pape a reçu aujourd'hui à midi, en audience solennelle, les membres du Sacré Collège qui lui ont été présentés par le cardinal doyen Monaco-Lavaletto.

Léon XIII paraissait jouir d'une santé parfaite.

Le cardinal Monaco a lu à Sa Sainteté une adresse de circonstance rappelant Innocent III à qui Léon XIII a fait élever un monument dans la basilique St Jean, et faisant le vœu que le pape accomplisse d'aussi grandes choses que son prédécesseur.

Le pape a répondu par un discours dont voici un résumé :

Le cardinal doyen ayant dans son adresse rappelé la mémoire d'Innocent III auquel Léon XIII a fait élever un mausolée dans la basilique de Latran, le Pape a répondu que le tombeau d'Innocent III rappelait les deux grandes idées que le Pape s'était proposé de réaliser : la rédemption des lieux saints et l'indépendance de l'Eglise.

Léon XIII se déclare pénétré de l'importance suprême de l'indépendance de l'Eglise pour laquelle Innocent III disait que c'était un bonheur de mourir.

C'est à cette idée qu'il a consacré depuis quatorze ans tous les soins dont il est capable, malgré les changements opérés dans la condition des esprits qui ont rendu cette entreprise plus difficile. Dans le siècle où vivait Innocent III au milieu d'un mélange de vertus et de vices, la prépondérance appartenait au sentiment religieux à la foi qui vivifiait l'organisme sociale et politique.

Le contraire arrive aujourd'hui, ce qui rend plus acharnés les adversaires de l'Eglise et de la papauté dont la volonté délibérée est d'écraser le nom chrétien. — Dans de telles conditions, n'y aurait il pas lieu de désirer le retour non pas de la grossière civilisation et des institutions défectueuses du moyen âge, mais de sa foi robuste, enracinée dans la conscience des peuples, ce qui rendrait les nations plus facilement guérissables.

Malgré tout l'Eglise possède une secrète et invincible vertu que le monde ne comprend pas, parce qu'elle ne vient pas de lui. Confiant dans cette vertu, nous poursuivrons tranquillement notre voie, prêt à consacrer à cette difficile mission le reste de vie qu'il plaira à Dieu de nous accorder.

Le Pape a terminé en bénissant les cardinaux et les personnages présents.

Les courses d'Auteuil

Paris, 1er mars. — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu aujourd'hui à Auteuil :

Prix de Mormoy : 1er, *Minute;* 2e, *Grand-Carlos;* 3e, *Yza*. — Prix des routes : 1er, *Vic;* 2e, *Ludo;* 3e, *Prétendant II*. — Prix du chemin de fer : 1er, *Ballu;* 2e, *Surcouf;* 3e, *Galantin*. — Prix de la neige : 1er, *Darling;* 2e, *Chichele;* 3e, *Kaschmir*. — Prix Oenaes: 1er, *Irion;* 2e, *Le Bulard;* 3e, *Volante*. — Prix de Vanves : 1er, *Beau-Géant;* 2e, *Le Fétiche;* 3e, *Ferry*.

Le nouveau cabinet

Paris, 1er mars. — Il est toujours question pour le sous-secrétariat des colonies de MM. Jamais ou Poincaré. M. Pissard, ancien chef du secrétariat de M. Constans, serait compris dans le premier mouvement administratif : il sera nommé à une préfecture de deuxième classe.

On lit dans le *Rappel* :

« Si, comme on l'annonce, M. Camille Pelletan se propose d'interpeller sur les négociations diplomatiques qui ont eu lieu dans ces derniers temps avec le Vatican, le cabinet demandera la discussion immédiate. C'est M. Ribot, ministre des affaires étrangères, qui répondra et qui donnera les détails les plus circonstanciés sur les négociations, qui portaient exclusivement sur la question des catéchismes épiscopaux.

» Les nouveaux membres du cabinet ont été, comme les anciens, mis au courant de tous les détails de cette négociation et acceptent la responsabilité du précédent ministère ».

L'affaire des poursuites militaires

Paris, 1er mars. — D'après le *XIXe Siècle*, un sous-intendant militaire et un officier d'administration, comptable principal au ministère de la guerre, service de l'équipement et du harnachement, seraient compromis dans l'affaire des fournitures défectueuses dont a parlé le *Gaulois*.

Ces deux officiers, qui auraient, moyennant des pots-de-vin, apposé le timbre *accepté* de la commission de contrôle sur des fournitures défectueuses, auraient été suspendus de leurs fonctions, en attendant la fin d'une enquête ouverte à leur sujet. Au ministère de la guerre on prétend ne rien savoir.

Mort du général Bordone

Paris, 1er mars. — Le général Bordone, ancien chef d'état-major de Garibaldi à l'armée des Vosges, vient de mourir à Paris dans un état voisin de la misère.

Classement de sortie de St-Cyr

L'*Officiel* publie le classement de sortie de l'Ecole militaire (infanterie année 1891-1892) des sous-officiers élèves officiers.

Voici les noms des dix premiers: MM. Duchet, Vandescal, Morel, Vrinet, Picquart, Royer, Desmoulins, Dublanchy, Grass et Peltier. Au total 335 élèves classés.

L'explosion de dynamite à Paris

Paris, 1er mars. — A l'ambassade d'Espagne, on assure qu'aucun fait ne s'est produit pouvant permettre de croire à un attentat dirigé contre elle ; aucune lettre anonyme, aucun avis menaçant n'est parvenu à l'ambassade. Néanmoins le gouvernement français a pris des mesures pour la sécurité de l'hôtel de l'ambassade, dont les abords sont soigneusement surveillés par des agents.

D'autres renseignements sembleraient établir au contraire que l'attentat a été dirigé exclusivement contre la propriété de la princesse de Sagan. En effet, au mois de juin dernier, quelques jours avant un bal que devait donner la princesse, celle-ci reçut une lettre de menaces ; on lui disait que si elle persistait à vouloir donner cette soirée, on ferait sauter son hôtel. Une seconde lettre anonyme fut reçue par Mme la princesse de Sagan, qui n'en tint aucun compte et donna son bal au jour qu'elle avait choisi. Il ne se passa rien d'anormal et ces lettres de menaces étaient oubliées ; il a fallu l'attentat d'hier pour qu'on s'en souvint.

L'instruction prussienne en Alsace-Lorraine

Strasbourg, 1er mars. — Dans l'une des dernières séances de la Délégation, M. Hochapfel a demandé au gouvernement de vouloir bien introduire dans les écoles primaires d'Alsace-Lorraine le système prussien d'éducation, c'est-à-dire la transmission au maître d'école des droits paternels, autrement dit de confier à l'instituteur l'autorité d'infliger aux enfants qui fréquentent l'école les châtiments corporels qui sont en usage en Prusse.

M. de Puttkammer, secrétaire d'Etat, a répondu à M. Hochapfel que le système dont il demande l'introduction en Alsace-Lorraine est partiellement en vigueur, mais qu'il ne peut l'être qu'à deux conditions, d'une façon rigoureuse : que si le père de famille le demande expressément et si une loi conforme, adoptée par la Délégation, sanctionne cette transmissibilité des droits parternels à l'instituteur. La Délégation a protesté contre cette demande.

Rigueurs contre les étudiants romains

Rome, 1er mars. — Le Conseil Académique de Rome vient de prendre des mesures de rigueur contre quelques-uns des étudiants qui se sont signalés par leur turbulence pendant les troubles qui ont provoqué la suspension des cours de l'Université. Il a interdit l'entrée de l'Université pour deux ans à l'un d'eux pour un an à un autre et pour plusieurs mois à un certain nombre d'étudiants.

Les eaux souterraines du Sahara

Hier, à l'académie des sciences, M. Daubrée a donné communication d'un mémoire d'une extrême importance, dû à M. Rolland, ingénieur des mines. L'auteur a étudié le régime des eaux souterraines du Sahara dans la région qui s'étend depuis le Mzab jusqu'à El-Goleah. Pour répondre aux vœux exprimés par les populations, il indique les points où les forages doivent avoir lieu pour obtenir infailliblement des puits.

Il prépare un travail analogue pour la région d'El-Goleah et du sud au-delà de ce point. C'est ainsi que par des bienfaits rappelant les miracles de Moïse, la France forcera les nomades à accepter, sinon à bénir sa domination.

Les futurs cardinaux et la Triple-Alliance

La mort du cardinal Mermillod a rouvert la question de la création de nouveaux cardinaux. Les vacances sont aujourd'hui au nombre de quatorze. Je ne relaterai point, ici, les combinaisons des journaux ou des gens généralement bien informés.

Ce qui est sûr, c'est que le consistoire aura lieu assez tard, à cause de la difficulté des négociations, et que le Saint-Père créera un grand nombre de cardinaux étrangers. Ce qui est non moins certain, c'est que le gouvernement italien et la triple alliance travaillent, par des voies extraofficielles, à faire entrer beaucoup des leurs au Sacré-Collège, pour amener plus facilement l'élection d'un Pape antifrançais et favorable à la triple alliance.

Le gouvernement français doit savoir tout l'intérêt qui s'attache à cette éventualité. Sa politique religieuse ne sera pas sans avoir une influence appréciable sur les décisions du Saint-Siège et le vote du futur Sénat romain. Il serait temps, dit-on partout, que les hautes sphères sortent enfin de l'équivoque, si l'on ne veut point perdre le bénéfice de tant de sympathies. Coqueter avec les radicaux, leur faire périodiquement des concessions, c'est la meilleure manière de faire le jeu de la triple alliance. Il faut, en un mot, que la situation soit nette et parfaitement définie.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD

Nous lisons dans le *Courrier populaire* l'intéressant article suivant, relatif à l'élection sénatoriale du Nord :

« Il y a différentes manières d'écrire l'histoire. Pour nous, nous n'aimons pas, même en temps de carnaval, déguiser la vérité. Ainsi, on ce qui concerne les délégués sénatoriaux de l'arrondissement de Cambrai, nos informations particulières, contraires à celles que certains de nos confrères, et particulièrement le *Progrès du Nord*, ont publiées, nous permettent d'annoncer que le nombre des délégués présents était au plus de *soixante*. Laissons de côté le chiffre fantaisiste de 200 qui a été avancé, et établissons les faits.

» Deux délégués républicains de l'arrondissement de Cambrai se rendaient, il y a quelques jours, chez M. Outters, ancien député, conseiller général et maire de Steenwoorde, et lui offraient la candidature pour les élections du 13 mars. Ils affirmaient que le Congrès tenu à Lille le 17 février dernier, avait outrepassé ses droits en ne désignant pas, comme il y était obligé, par des résolutions prises antérieurement, un candidat qui appartint soit à l'arrondissement de Cambrai, soit à celui d'Hazebrouck. Une protestation contre ce procédé était nécessaire, et si M. Outters voulait bien se présenter, il serait acclamé par la réunion.

» La nouvelle en parvint aux oreilles de M. Trystram. Celui-ci se hâta de venir à Cambrai visiter les délégués, prétendit que M. Outters, sous un masque républicain, était « le candidat des réactionnaires ». Comme preuve de son dire, il faisait remarquer que la *Dépêche* avait la première, reproduit la profession de foi de l'honorable maire de Steenwoorde. Or, cette profession de foi a été communiquée à la même heure à tous les journaux de Lille par l'*Echo du Nord*.

» Ce que l'on redoutait le plus (et c'est un point sur lequel on ne peut trop insister), c'était précisément la comparution — qu'on nous passe ce terme emprunté au langage juridique — des deux candidats au Congrès. Il fallait l'empêcher à tout prix. M. Seydoux, à qui sa situation dans l'arrondissement de Cambrai donne de l'influence, et qui ne serait pas, dit-on, sous le manteau de la cheminée, éloigné de briguer la présidence du Conseil général, a besoin, pour que sa légitime ambition ne soit point déçue, des amis de M. Trystram. Nous ne saurions l'en blâmer. Il imagina donc de consulter à ce dernier de faire défaut, afin que son absence rendît impossible la présence à la réunion de son concurrent. M. Trystram se laissa persuader. Il partit.

» Les soixante délégués — et non pas les deux cents — se trouvèrent ainsi, dans la salle de leur réunion, en présence de l'habile conseiller général du Cateau, seul. Et celui-ci expliqua que si l'arrondissement de Cambrai acclamait M. Outters, « ce dernier obtiendrait le 13 mars, une majorité écrasante. Devant ce résultat, le parti républicain du Nord serait en droit de leur reprocher une élection que les conservateurs pourraient revendiquer, à tort ou à raison.»

« A tort, certainement, si l'on compulse tous les votes émis par M. Outters depuis 1881 qu'il est entré dans la vie publique. Mais ceci est du domaine de la polémique et nous n'avons point l'intention, à l'heure présente, d'y faire une excursion, si courte qu'elle soit. Passons donc. Passons également sur une manœuvre qu'on nous a signalée, d'après laquelle un personnage d'Hazebrouck, se disant président d'une ligue républicaine encore à créer dans cet arrondissement, aurait télégraphié à M. Trystram, le matin même de la réunion de Cambrai, que les délégués de cette région étaient de cœur avec lui. On rencontre souvent de ces personnes qui aiment à se parer de titres imaginaires : c'est l'éternelle histoire du panache.

« Toujours est-il que le tour était joué à Cambrai. Mais il n'y a point eu, dans l'acception du mot, de vote régulièrement émis. On nous assure même que la grande majorité des délégués sénatoriaux républicains de l'arrondissement de Cambrai se réserve de voter, au jour du scrutin, pour le républicain modéré, pour le protectionniste résolu, M. Outters, contre M. Trystram, le candidat radical libre-échangiste.»

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 2 mars. — Hauteur barométrique : 762 Température. A 7 heures du matin.... 3 degrés audessous de zéro. A 1 » du soir.... 1 degré audessous de zéro. A 5 » » 1 degré audessous de zéro.

TRAITÉ D'ARBORICUTLURE

Par Etienne GRIFFON

Ouvrage essentiellement pratique, dédié aux travailleurs, jardiniers et personnes cultivant cet art.

Le nombre de gravures qui ornent ce traité est de 100. — En vente, au prix de 3.50, à la librairie du *Journal de Roubaix*.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nomination d'institutrices et d'instituteurs. — Un arrêté préfectoral du 26 février dernier a nommé :

Institutrice adjoint à l'Ecole maternelle de la rue de l'Industrie, Madame Tison, née Marie Bourlet, actuellement titulaire adjoint, à l'Ecole de la rue de Flandre ;

Instituteur adjoint, à l'Ecole de garçons de la rue Delécenne, M. Charles Blavier, actuellement titulaire adjoint à Fourmies ;

Instituteur adjoint à l'école de garçons de la rue d'Hem, M. Charles Hazard, actuellement titulaire adjoint, à Bousbecque;

Institutrice adjointe à l'école de la rue de Flandre, Mlle Henriette Haris, actuellement titulaire adjointe à l'école maternelle de la rue de l'Industrie.

Les quarante heures. — Les journées de lundi et mardi ont donné lieu, dans toutes les paroisses, à des manifestations de foi et de piété. L'assistance aux messes et à l'office du soir a été partout nombreuse. Dans les églises où le Saint-Sacrement est resté exposé tout le jour, les adorateurs se sont succédé sans interruption.

A Saint-Martin une affluence considérable s'est rendue à la cérémonie du soir pour entendre les instructions du R.P. Camille. Lundi, il a prêché du Saint-Sacrifice de la messe dont il a montré la correspondance aux aspirations du genre humain, et la sublime excellence en raison de la victime qui s'y est immolée.

Mardi, après avoir exposé les trois principaux cas dans lesquels se manifestent l'ingratitude des hommes à l'égard du Dieu de l'Eucharistie et qui sont leur indifférence pour les visites au Saint Sacrement et l'assistance à la messe, leur éloignement de la Sainte Table et enfin les communions sacrilèges, l'orateur a demandé à ses auditeurs de faire amende honorable pour ces trois sortes d'offenses.

Union Catholique de Roubaix. — Le « Comité Directeur » a décidé de donner quelques conférences.

La première aura lieu le dimanche 6 mars prochain, à trois heures et demie.

Cette conférence aura pour sujet : « Le Programme et la ligne de conduite de l'*Union Catholique de Roubaix* ».

M. Justin Ruffelet, avocat, membre du « Comité Directeur » prendra la parole.

Chronique religieuse. — La fête de Sainte-Colette, sera célébrée avec solennité dimanche dans la chapelle des Clarisses, rue de Wasquehal. Au salut de 5 heures, le panégyrique de la Sainte sera prêché par M. Roisin, vicaire à Saint-Sépulcre.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté en date du 24 février 1892, M. le préfet du Nord a autorisé la création à Roubaix d'une société particulière dite *Le Veloce Club*.

La vente du poisson à Roubaix. — Du 20 au 29 février, il a été vendu, à Roubaix, 3.724 kilogrammes de poisson.

Le Carnaval. — Grande animation, mardi après-midi, sur la Grande-Place et dans les principales rues de Roubaix. Les promeneurs étaient très nombreux, mais il y avait relativement peu de « masques ». On n'a remarqué qu'un char, et quelques sociétés pédestres, composées chacune d'une vingtaine de personnes, et dont l'une, la *Fanfare de Longuemine* a obtenu un certain succès de curiosité, en jouant des pas redoublés sur tous les airs en vogue.

Voici quelques extraits des chansons qui été entendues :

L'Marchand d'légchumes, chanson en patois de Roubaix chantée par *Les Amis de la gaîté*, établis chez Em le Roy (du Laforest), estaminet de la *Descente des Plafonneurs*, rue du Prêtre :

Pou les étuvées j'ai des carrottes,
Pou faire de l'bonne soupe j'ai du pourpi,
Du cerfeu, du tin, des grosses chalottes,
J'in donne pou quatre sous plein vous tabli.
Des têtes d'ail, ché t'incroyable,
In peut faire l'pour des halles.
Jamais vous n'trouv'rez
Des légchumes si bin conservés.

L'homme content qui vint vieux, chanson nouvelle, chantée par la société de la *Brasserie du Mogador :*

Pour nous comme in est po riche
Mi j'dis qu'i s'ons eu raijon
De faire ce nouvelle bospice
Pour rinter à 60 ans.
Je m'dis souvint à m'même
Et sus contint que j'vint vieux,
J'ara s'inn majon d'campagne
Dins l'beau garin Barbieux.

Le soir, malgré un temps pluvieux, les « masques » étaient très nombreux.

L'animation a duré toute la nuit.

L'accident mortel de la Grande Place. — M. le commissaire central a ouvert une enquête au sujet de l'accident mortel causé sur la Grande-Place, par un vélocipédiste lillois, M. Karl Brulin, l'auteur de cet accident, a été appelé mardi matin, au commissariat. Les enfants de la victime qui sont rendus, dans l'après-midi, à Lille chez le vélocipédiste M. Brulin.

Un incident devant la Mairie. — Comme chaque année, un grand nombre de mariages ont eu lieu, les derniers jours qui ont précédé le Carême; l'officier de l'état-civil en a enregistré 65 depuis samedi.

Un nouveau marié, M. X..., ouvrier fileur, a été insulté, mardi matin, en descendant les marches de la mairie, par deux jeunes filles qui lui reprochaient de les avoir trompées, un agent a mis un terme à cette scène, qui menaçait de dégénérer en rixe, et a dressé une contravention à la charge des deux insultées.

Un homme ivre qui insulte deux petites sœurs des pauvres. — Lundi matin vers dix heures un homme ivre, Henri Gœthals, tisserand, rue de Naples, sa vait en zigzaguant, la rue de Lille. Vint à passer deux petites sœurs des pauvres, Gœthals s'avança vers elles et les insulta grossièrement. A ce moment passait l'agent Loruste, qui écroua l'individu au dépôt.

Une dame qui se casse la jambe. — Dimanche, vers onze heures du soir, Mme Agathe Dekeyser, ménagère, rue Watt, descendait les marches d'un escalier, chez elle, quand elle glissa et fut précipitée dans le vide. Dans sa chute elle s'est fait une fracture de l'humérus. Lundi matin, un médecin, appelé, a jugé son état grave et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. La blessée est âgée de 66 ans.

Un accident rue d'Alger. — Lundi, après-midi, M. François Hespel, de Wattrelos, était monté sur une échelle pour remettre une courroie dans l'usine de M. Dubar Delespaul, rue d'Alger. L'échelle glissa et l'ouvrier tomba. Ses camarades accoururent lui porter secours ; comme il se plaignait de douleurs internes, on fit appeler M. le docteur Lepiat qui après lui avoir fait subir un premier pansement l'a fait conduire à l'Hôpital de Wattrelos.

Arrestation d'un expulsé. — Lundi, vers sept heures du soir, l'agent Vandenberghe passant rue Sainte-Elisabeth rencontra un nommé Joseph Vantegghem, âgé de 19 ans, qu'il savait être expulsé de France. Il lui mit naturellement la main au collet et l'écroua au poste de Sainte-Elisabeth à la disposition de M. le commissaire du 3e arrondissement.

Une femme expulsée de France. — Par ordre du ministre de l'Intérieur, M. le Préfet du Nord, a fait connaître à M. Martin, commissaire du 2e arrondissement, que la nommée Marie Terlin, âgée de 29 ans, demeurant rue Sébastopol, 91, et née à Helchin (Belgique) était sommée de quitter le territoire français, le mardi 1er mars, parce qu'elle exerçait à Roubaix, un métier interlope.

Une singulière trouvaille. — Mardi après-midi MM. Rifflet et Dumoulin, de Wattrelos, s'en retournaient chez eux par le Pont du Chêne. Arrivés près du pont, ils aperçurent contre le talus, une feuille de zinc neuve, ayant deux à trois mètres de longueur ; ils s'en emparèrent et prévinrent la gendarmerie de Wattrelos.

On suppose que c'est le produit d'un vol et que les malfaiteurs, qui l'avait déposé en cet endroit, devaient venir l'enlever le soir.

Croix. — *Arrestations importantes.* — Sous ce titre, nous avons annoncé que l'on avait arrêté les nommés Vande Ganitre et Vanderghem comme auteurs de vols de volailles commis dernièrement dans cette commune.

Nous devons ajouter que c'est grâce aux renseignements fournis par les gardes Spriet et Delefortrie que ces arrestations ont été faites.

Wasquehal. — *L'incendie de dimanche.* — M. le Maire de Wasquehal a adressé la lettre suivante à MM. Isaac Holden et Cie, à Croix :

« Messieurs Isaac Holden et Cie,

» Au nom des habitants de la commune de Wasquehal, je viens par la présente vous remercier des bienfaits et surtout des prompts secours que vous avez bien voulu apporter pour l'incendie qui a éclaté hier 28 courant, chez M. Mallet.

» Tout en vous remerciant, je vous prie de croire à l'hommage qui vous est dû pour votre dévouement habituel.

» Recevez, etc.

» Wasquehal, le 29 février 1892. » Le Maire,

» Signé : D. Delesalle. »

— Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu hier, au siège de la société des *Archers*, à l'estaminet du *Rossignol* :

1270	305	687	116	1616	323	1833	253	119
1013	964	1225	205	93	1836	1005	821	905
29	1190	1418	1701	1978	571	78	1350	29
77	23	1417	689	1761	224	1338	1938
12	1068	122	527	1143	1091	3	1159
592	1884	525	672	375	881	712	54	27
1898	1975							

Hem. — *Entres voisines.* — Dimanche matin, Mme Rohart, ayant fait remarquer à sa voisine, Elisa Clément, qu'elle ferait bien de ne pas maltraiter son enfant, reçut le contenu d'un seau d'eau à la tête, et fut en outre frappée. Elle a porté plainte.

Flers. — *Une disparition.* — Le nommé François Carroyer, ouvrier mécanicien chez M. Gaislain, blanchisseur au Pont du Bouc, est disparu de son domicile depuis 15 jours ; toutes les recherches faites tant par la famille que par la police, sont restées infructueuses. On se perd en conjectures sur les causes de cette disparition.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Refuge de Nuit. — *Nuit du 29 février au 1er mars.* — Ajusteurs-mécaniciens, 4; Journaliers, 10; boulangers, 2; tisseurs, 1; forgeron, 1; ouvrier d'hauts, 1; bouchers-charcutiers, 2; bûcheur 1; terrassier, 1; peintres, 2; rattacheur, 1; scieurs de long, 1; employé de commerce, 1; maréchal, 1. Total, 28

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis, (excepté le 3me jeudi du mois), de 9 heures 1/2 à midi et de 2 à 4 heures, rue du Collège, 73, (en face